LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_61-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Evelyne BOSCHER, Odile LE STRAT, Henri DUROS, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Aurélie HERVÉ, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Sylvie ROCABOY (pouvoir à Roselyne ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Laurent BERTHO ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Patrick RAULT, Benoît CONNAN, Christian LE RIGUIER ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_61 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n° CC_2020 n°139 du 15 juillet 2020, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au président un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Président. Ces décisions sont les suivantes :

N° DE LA DÉCISION	Date	OBJET
DP_2026_03	19 janvier 2026	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – AMENAGEMENT PAYSAGER ET SECURISATION DE L'AIRE DE JEUX AU CAMPING LE POINT DE VUE A GUERLEDAN
DP_2026_04	21 janvier 2026	MARCHE PUBLIC – FOURNITURE – ACQUISITION D'UN TRACTEUR AGRICOLE AVEC CHARGEUR POUR LE CENTRE EQUESTRE
DP_2026_05	21 janvier 2026	MARCHE PUBLIC – PRESTATION INTELLECTUELLE – ELABORATION DU SCHEMA INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LECTURE PUBLIQUE
DP_2026_06	23 janvier 2026	CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE – ATELIER 2 - CAPCIDERAL- LOUDEAC- DGS INTERNATIONAL BV
DP_2026_07	23 janvier 2026	VENTE VÉHICULES COMMUNAUTAIRES
DP_2026_08	26 janvier 2026	MARCHE PUBLIC – SERVICE – PRESTATION DE NETTOYAGE DE LA VITRERIE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES – AVENANT 2

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_61-DE

DP_2026_09	4 février 2026	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT CALAGAN SUR LA COMMUNE DE SAINT-CARADEC - LOT 3 - EAUX USEES – AVENANT 1
DP_2026_10	5 février 2026	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – RENOVATION DE LA PISCINE DE MERDRIGNAC – TRANSFORMATION DE LA PISCINE D'ETE EN BASSIN NORDIQUE – LOT 3 CHARPENTE – AVENANT 3
DP_2026_11	5 février 2026	CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION AU MENÉ D'UNE CAPACITÉ NOMINALE DE 1340 EH ET DES RÉSEAUX DE TRANSFERT ASSOCIÉS – LOT N°2 POSTES ET RESSEAUX ASSOCIÉS - AVENANTS N°2 ET 3
DP_2026_12	9 février 2026	REFACTURATION PARTIELLE DES TRAVAUX À L'ENTREPRISE TRANSPORTS BRIENT SA – FACTURE SAUR
DP_2026_13	3 février 2026	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – CAMPAGNE PREVENTIVE D'ENTRETIEN ET REPARATION DU CAMPING LE POINT DE VUE A GUERLEDAN, DE L'OFFICE DE TOURISME A GUERLEDAN ET DE LA CREPERIE DE BOSMELEAC A ALLINEUC

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Président par délégations du Conseil.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	59	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	05		
Pour :	64	Loudéac, le 3 mars 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2026.03.09 14:48:16 +01'00'